

N°622 – 25 Avril 2006

## Edito

### **PNNS 2 : l'ANIA est très inquiète de certaines propositions**

À l'occasion de la remise du rapport du Pr. Serge Hercberg sur le Programme National Nutrition Santé (PNNS 2) à Xavier Bertrand, Ministre de la Santé, **l'ANIA a exprimé son total désaccord avec certaines recommandations** qui y figurent.

Elle déplore en particulier la proposition de mise en place d'un Fond National de Promotion de la Nutrition qui financerait les actions du PNNS par le biais d'une « cotisation annuelle obligatoire » pour les entreprises. Cette mesure coercitive serait perçue comme une taxe supplémentaire dans un contexte économique déjà très difficile pour les industriels, et alors même qu'ils sont de plus en plus nombreux à s'engager volontairement dans des actions importantes de prévention et d'amélioration constante de l'offre alimentaire, de la qualité et de la diversité de leurs produits.

**L'ANIA sera donc très vigilante lors de l'élaboration du plan d'actions du PNNS 2 par le Ministère de la Santé au cours des prochaines semaines.**

En revanche, **l'ANIA note avec satisfaction la volonté du Ministre de consulter les différentes parties concernées, et en particulier les industriels de l'agroalimentaire.** En effet, l'implication de l'ensemble des acteurs est indispensable pour promouvoir un meilleur équilibre alimentaire et prévenir de façon utile l'obésité. Par ailleurs, les axes d'actions complémentaires proposés par le Ministre de la Santé pour élargir le programme vont dans le sens d'une politique raisonnable et efficace.

Enfin, l'ANIA rappelle qu'elle considère que l'obésité est un problème multifactoriel de santé publique qui ne concerne pas que l'Industrie Alimentaire. **Elle souhaite être associée en tant que partenaire des pouvoirs publics et entend jouer pleinement son rôle sur ce sujet, comme le démontre notamment son implication dans la mise en place d'une Fondation Reconnue d'Utilité Publique « Alimentation & Vitalité », destinée à promouvoir l'équilibre alimentaire à travers la réalisation et le soutien d'actions concertées très concrètes.**

## Industrie Commerce

### **Les premiers résultats positifs du groupe de travail MDD sur le dossier Trace One**

Les travaux menés sur la problématique Trace One par le groupe de travail MDD de l'ANIA depuis maintenant 9 mois, ont permis d'aboutir à plusieurs résultats concrets assez satisfaisants :

- **Une réduction de 5%** sur les tarifs Trace One: le principe de mutualisation des coûts rappelé à Trace One par le groupe de travail MDD, permet de prendre en compte l'adhésion de deux nouvelles centrales (Monoprix et Toupargel) pour accorder une réduction générale de 5%.

- **L'instauration nouvelle d'échanges avec la distribution** : en vue de contribuer à l'amélioration de l'usage et des fonctionnalités de Trace One, le groupe de travail MDD a rencontré les responsables qualité des enseignes Carrefour, Casino et Auchan afin d'échanger sur les objectifs, besoins, attentes et projets des uns et des autres. Cette volonté réciproque de concertation permet notamment d'avoir un droit de réponse au projet de guide et à celui de trame unique de saisie des CDC pour les trois enseignes.

- **Une limitation du "dossier de lot"** aux cas exceptionnels de gestion de crise.

- Les distributeurs envisagent de donner **plus d'envergure opérationnelle** au système Trace One notamment en y intégrant les appels d'offres, les échanges de données d'analyses, et le traitement des réclamations consommateurs etc.... L'ANIA a manifesté le souhait de participer activement à ces travaux de développements futurs afin de faire prendre en compte les besoins et contraintes du secteur industriel, mais également d'aboutir à des outils opérationnels et performants pour tous les acteurs.

- L'idée forte des industriels selon laquelle **l'interopérabilité** entre les différents systèmes est indispensable, a été intégrée par les distributeurs qui ont annoncé cet objectif lors de la conférence sur le salon MDD RENCONTRES.

- Face aux différentes **problématiques techniques** d'usage de Trace One, des propositions concrètes ont été validées et sont opérationnelles depuis le 20 février dernier. Ainsi, deux types d'accompagnement des entreprises sont réservés **gratuitement aux adhérents** des fédérations nationales de branches : des classes de perfectionnement virtuelles et des sessions de formations individuelles.

Les échanges et réflexions vont se poursuivre afin de permettre aux partenaires d'optimiser économiquement et pratiquement l'outil Trace One.

## Qualité Consommation

**Eviter la production de médicaments par des plantes alimentaires génétiquement modifiées** La fabrication de molécules d'intérêt pharmaceutique par des plantes génétiquement modifiées est un progrès incontestable. Toutefois, l'utilisation de plantes alimentaires ou fourragères dans cet objectif soulève des problèmes de préservation de l'intégrité de la chaîne alimentaire. Des présences fortuites, même à faible taux, de ces OGM particuliers dans les filières alimentaire ou en alimentation animale pourraient être préjudiciables, car ces plantes « faites médicament » ne font pas l'objet d'évaluation alimentaire.

L'ANIA, comme la CIAA, considère que les plantes utilisées à des fins de fabrication de molécules pharmaceutiques ne devraient pas être des plantes utilisées dans nos filières alimentaires. **L'ANIA soutient la CIAA dans son souhait d'engager un dialogue dans ce sens entre l'industrie alimentaire, l'industrie pharmaceutique et les pouvoirs publics.**

**Programme Cadre européen pour la Recherche et le Développement (PCRD 7)** Le budget alloué à la recherche en agroalimentaire dans le Programme Cadre européen pour la Recherche et le Développement qui débutera en 2007 pour une durée de 7 ans, le PCRD 7, est actuellement en discussion au Parlement européen. Dans le projet actuel, le budget reste inchangé par rapport au programme cadre précédent (PCRD 6) alors même que le nombre de thématiques de recherche du PCRD 6 était moins important et qu'il ne durait que 4 ans. L'ANIA considère que l'industrie alimentaire, étant un des secteurs industriels leader en Europe, devrait se voir allouer un budget plus important.

C'est pourquoi, dans le cadre des travaux de son Comité Recherche, l'ANIA **représentera et défendra les intérêts de l'industrie alimentaire** au sein du groupe technique national du ministère de l'agriculture sur le PCRD 7 qui a pour mission d'orienter la position de la France sur le choix des thématiques de recherche de ce programme cadre et la répartition du budget européen entre ces différentes thématiques. Une action similaire auprès des parlementaires européens sera menée en parallèle dans le cadre des actions de la plateforme européenne de technologie Food for Life, dans laquelle l'ANIA est impliquée.

## Affaires Sociales

**Signature de l'annexe à l'accord relatif au développement du tutorat** L'accord du 6 décembre 2004 relatif au développement du tutorat dans diverses branches des industries alimentaires prévoyait que le salarié tuteur bénéficierait d'une formation spécifique. Une annexe à cet accord définissant le cahier des charges, établi paritairement, de la formation de ces tuteurs a été conclue le 5 avril dernier. Cet accord est ouvert à la signature jusqu'au 21 avril prochain. D'ores et déjà, **quatre organisations syndicales de salariés** : FGA-CFDT, FGTA-FO, CFTC-CSFV et CFE-CGC **ont signé l'accord**. Dix huit organisations professionnelles signeront également ce texte dans les prochains jours.

## Communication

**Les Assises de l'IA : le programme est disponible !** L'ANIA organise les **premières Assises de l'Industrie Alimentaire, le mardi 10 octobre 2006, au Carrousel du Louvre**, autour d'un thème fédérateur **Force et devenir de l'industrie alimentaire : un atout pour la France**, autour duquel elle souhaite rassembler l'ensemble des acteurs du secteur. Les Assises se dérouleront en quatre temps, interrompus par un déjeuner convivial :

- Une première table ronde, *Regards sur l'Industrie Alimentaire française : mutation réussie et fort potentiel*, dressera un état des lieux du secteur, en faisant émerger ses principales forces et spécificités, en soulignant son dynamisme et les principaux défis à relever.

- Ensuite les **résultats d'un grand sondage** sur les attentes des consommateurs et principaux partenaires de l'industrie alimentaire seront présentés et analysés.

- Une seconde table ronde intitulée *Les consommateurs et l'industrie alimentaire : liberté, qualité, vitalité*, présentera les nouveaux défis imposés au secteur à travers l'évolution de l'alimentation dans le monde et l'augmentation corollaire des exigences des consommateurs et pouvoirs publics.

- Enfin, une plénière sur le thème **Quelle industrie alimentaire pour demain ?** clôturera les débats ; il s'agira notamment d'envisager l'évolution de nos produits, modes de production et de consommation à l'aune des futurs équilibre démographiques, économiques, sociaux et culturels du monde qui se dessinent dès aujourd'hui.

Cette journée sera par ailleurs ponctuée par l'intervention des principaux Ministres concernés par l'industrie alimentaire ; **à ce jour quatre d'entre eux ont déjà répondu présent à notre invitation, parmi lesquels, le Chef du Gouvernement.**

Inscrivez-vous très vite et retrouvez tous les détails de cette journée sur le site dédié aux Assises : [www.ania-assises.fr](http://www.ania-assises.fr) ou écrivez à [assises@ania.net](mailto:assises@ania.net) pour tout complément d'information.

**FLASH ANIA : REPRODUCTION AUTORISEE SOUS RESERVE D'INDICATION D'ORIGINE**